Institut d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Alimentation, Santé Animale, Sciences Agronomiques et de l'Environnement (VetAgro Sup)

Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV-FVI) 1 avenue Bourgelat – 69280 MARCY L'ETOILE

Chargé de « Projets de coopération en santé publique et gouvernance sanitaire vétérinaires »

N° du poste : Mise à disposition Catégorie A +

<u>Début de mission estimée</u> : 1^{er} juillet 2022 <u>Affectation géographique</u> : Paris ou Marcy l'Etoile (69)

<u>Profil statutaire</u>: CADRE A+ DU MAAF (ISPV, IPEF, IAE, ...)

MISSIONS DE LA STRUCTURE

L'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV-FVI) est, depuis 1973, l'école d'application du corps des Inspecteurs de Santé Publique Vétérinaire (ISPV). Centre collaborateur de l'OIE (organisation mondiale de la santé animale) pour la formation des vétérinaires officiels, elle est une référence mondiale en matière de formation des cadres opérationnels des services vétérinaires.

Depuis le 1er janvier 2020, elle comprend également un service « France Vétérinaire International », précédemment groupement d'intérêt public, qui poursuit au sein de l'ENSV-FVI, sur trois sites géographiques (Marcy l'Etoile, Paris, Montpellier) une activité de valorisation à l'international de l'expertise vétérinaire française.

Les missions s'organisent selon deux grands volets : les projets de coopération avec des pays partenaires de la France pour le renforcement de compétences dans le domaine de la santé publique et la gouvernance sanitaire vétérinaires d'une part, les actions de formation en présentiel et à distance ainsi que l'appui à la mise en place de dispositifs de formation dans les pays partenaires, d'autre part. Ces actions sont mises en œuvre principalement en Europe de l'Est, Afrique du Nord et Sub-Saharienne, au Moyen-Orient et en Asie.

Le siège est à Marcy l'Etoile (69 280), avec 2 antennes (Paris, Montpellier). L'équipe du service FVI est constituée de 7 ETP (5 ETP cadres et 2 ETP assistants de gestion) dont une partie (5) est mise à disposition par le MAA.

Dans le cadre des projets de coopération pour le renforcement de compétences, l'équipe FVI mobilise chaque année environ 100 experts court-terme (1 à 2 semaines) pour environ 250 missions annuelles, ainsi que quelques permanents résidents ou non dans les pays d'exécution des projets (chefs de projets, conseillers résidents, assistants) et organise l'accueil de délégations étrangères.

OBJECTIFS DU POSTE

Le titulaire du poste est, sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint de l'ENSV-FVI et dans le champ de compétence qui lui est confié, chargé de l'identification d'opportunités de projets, de l'élaboration des offres et de leur présentation, ainsi que, lorsque l'offre est remportée, du suivi de la mise en œuvre des projets de coopération dans lesquels sont mobilisés des experts issus des différents membres de FVI.

Son champ de compétence peut être géographique, méthodologique (un type de projet, par exemple les jumelages entre services vétérinaires), thématique ou encore une combinaison des trois.

DESCRIPTIF DES ACTIVITES

La responsabilité du titulaire concerne :

- La veille internationale et l'identification d'opportunités de projets correspondant au savoir-faire, à l'objet social de FVI, et à la stratégie des membres de la commission internationale ENSV-FVI et notamment celle du MAA;
- La sélection d'experts volontaires et le montage d'une offre, généralement dans le cadre d'un consortium avec d'autres opérateurs (bureaux d'études ou institutions partenaires) français ou étrangers, dont il lui revient d'identifier la composition ; la présentation de l'offre au bailleur de fonds et, en cas de succès :
- La préparation du contrat d'exécution du projet dans tous ses aspects : techniques, administratifs, comptables et financiers ;
- Le pilotage de la mise en œuvre du projet, en relation étroite avec l'institution du pays bénéficiaire, les partenaires du consortium, les personnels permanents (chef de projet, conseillers résidents de jumelage, assistants) et les experts mobilisés chez les membres et, le cas échéant chez les membres du consortium lorsque FVI est en position de leader du consortium; la participation aux comités de pilotage du

projet:

- Le suivi administratif, contractuel, comptable et financier du projet, avec l'aide d'un assistant de gestion de l'équipe de FVI, la supervision des comptes rendus techniques et financiers du projet ; il est également chargé d'organiser l'audit externe (comptable ou/et technique).

Son portefeuille de projets représente une dizaine d'opérations. La qualité du pilotage de projets repose sur :

- Une compréhension des contraintes financières, budgétaires et de comptabilité publique, qui peut s'acquérir rapidement au contact des autres agents de FVI;
- Une attention portée aux enjeux techniques, politiques et financiers et à la responsabilité endossée par FVI dans la signature d'un contrat d'exécution avec un bailleur de fonds;
- Une relation « managériale » avec une centaine d'experts, permettant d'apprécier avec eux leurs compétences mobilisables dans le cadre international, leur adaptation à un contexte interculturel, les modalités pratiques de réalisation de la mission pour l'obtention du résultat attendu, les conditions de rémunération, etc.

Il travaille en lien étroit avec les autres agents de l'équipe FVI et participe aux activités transversales de l'équipe :

- Définition de stratégie, de la communication et des actions de « lobbying » ;
- Maintien des relations institutionnelles, contractuelles et opérationnelles avec les membres de la commission internationale ENSV-FVI, les services compétents des pays bénéficiaires de projets, les opérateurs partenaires, le réseau d'experts, etc.;
- Rapports d'activité techniques et financiers pour les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale du GIP FVI ; etc.

Déplacements à Paris, Lyon, Montpellier ainsi qu'à l'étranger dans le cadre du suivi des projets, de missions de prospectives ou d'expertise propre.

CHAMP RELATIONNEL DU POSTE

Membres de la commission internationale FVI: Etat (CGAAER, DGPE, DGAL et DGER du MAA; DGM du MEAE), autres membres publics (ADILVA; ANSES; CIRAD; ENVA; VetAgro Sup; Oniris; ENVT; INFOMA), membres « privés » (SNGTV; AVSF; SIMV; Institut de l'Elevage) et leurs experts; partenaires nationaux et internationaux institutionnels (OIE, FAO, Com. Européenne, Pays tiers, ...) ou privés (bureaux d'études, cocontractants de consortium, ...).

COMPETENCES LIEES AU POSTE

SAVOIRS
maîtrise de l'anglais nécessaire ;

- capacité rédactionnelle et réactivité pour les réponses aux appels d'offres.
- SAVOIR-FAIRE
- aptitude prononcée pour le travail en équipe et la communication; aptitude affirmée pour les relations avec membres et partenaires de FVI;
- capacité d'innovation et autonomie; maîtrise des outils informatiques courants;
- expérience de la négociation avec des partenaires internationaux :
- souhaité : expérience de coopération internationale

MODALITES DE CANDIDATURE

Les candidatures devront être transmises, accompagnées d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation à <u>fvi@vetagro-sup.fr</u> avant le 25 mai 2022

CONTACTS

Nathalie GUERSON, Directrice de l'ENSV-FVI, 1 av. Bourgelat, 69 280 Marcy l'Etoile. Tél : 04.78.25.45 – nathalie.guerson@vetagro-sup.fr

Sabine DIDIERLAURENT, Directrice adjointe de l'ENSV-FVI, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris. Tél. 01.49.55.60.94 – sabine.didierlaurent@vetagro-Sup.fr

Charles MARTINS-FERREIRA, Direction générale de l'alimentation, Sous-Directeur de l'Europe, de l'international et de la gestion intégrée du risque. Tel 01.49.55.81.20 charles.martins-ferreira@agriculture.gouv.fr

Pierre PRIMOT, Direction générale de l'alimentation, Sous-Directeur adjoint de l'Europe, de l'international et de la gestion intégrée du risque. Tel 01 49 55 45 26 pierre.primot@agriculture.gouv.fr